

219C0556
FR0000073298-FS0285

1^{er} avril 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

<p style="text-align: center;">IPSOS (Euronext Paris)</p>

Par courrier reçu le 1^{er} avril 2019, la société Polaris Capital Management, LLP (121 High Street, Boston, MA 02110-2475, États-Unis), agissant pour le compte du fonds Polaris Capital Management LLC dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 28 mars 2019, le seuil de 5% du capital de la société IPSOS et détenir, pour le compte desdits fonds, 1 913 175 actions IPSOS représentant autant droits de vote, soit 4,31% du capital et 3,83% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte de la cession d'actions IPSOS sur le marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 44 436 235 actions représentant 50 003 778 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.